

Documentation utile :

- ◇ www.famille.gouv.fr
- ◇ www.udaf51.com

Majeurs protégés :

- ◇ Guide ISTF créé par l'UNAF
- ◇ Guide du tuteur familial créé par la Caisse d'Épargne
- ◇ www.tutelleauquotidien.fr
- ◇ www.tutelle-curatelle.com
- ◇ www.solidarites-sante.gouv.fr
- ◇ Loi du 05 mars 2007 portant sur réforme de la protection juridique des majeurs
- ◇ Décret n° 2008-1507 du 30 décembre 2008 relatif à l'information et au soutien des personnes appelées à exercer une mesure de protection juridique des majeurs en application de l'article 449 du Code Civil
- ◇ Décret n° 2008-1484 du 22 décembre 2008 relatif aux actes de gestion du patrimoine des personnes placées en curatelle ou en tutelle
- ◇ Charte des droits et libertés de la personne majeure protégée
- ◇ www.tutelles.justice.gouv.fr— Site d'information du Ministère de la Justice consacré aux régimes de protection

Handicap, personnes âgées :

- ◇ www.creai-grand-est.fr
- ◇ www.handicap.gouv.fr
- ◇ www.unapei.org— Guide pédagogique consacré au Droit Médical applicable aux personnes vulnérables
- ◇ www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Vous êtes confronté(e) à la nécessité de protéger un proche vulnérable,

Vous êtes chargé(e) d'exercer une mesure de protection (sauvegarde, curatelle, tutelle) d'un membre de la famille,

Vous souhaitez anticiper votre protection,

Nous vous proposons notre expertise.

Pour tous renseignements et rendez-vous :

Service d'information et de soutien aux Tuteurs Familiaux Delphine MONCEY

Tuteursfamiliaux51@udaf51.com
06.43.98.39.75

Permanences d'accueil

- Le Mardi de 9h à 12h à Reims,
58 avenue du Général Eisenhower
- Le Mardi de 14h à 17h à Châlons-en-Champagne,
7 bd Kennedy

Notre Dispositif est habilité par les
TGI de Châlons-en-Champagne et Reims

avec le soutien de l'Etat



Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux



Un service
de proximité
gratuit, anonyme
et **confidentiel**

Nos missions

Information

- ◇ présentation des différentes mesures de protection
- ◇ mise en place d'une mesure
- ◇ délais de procédure
- ◇ voies de recours
- ◇ remise de documents
- ◇ rôle et contours de la mission du tuteur et du curateur
- ◇ sur les droits administratifs auxquels peut prétendre le majeur protégé

Ecoute

- ◇ rencontres individuelles
- ◇ diagnostics

Orientation

- ◇ vers les corps professionnels spécialisés pour la reconnaissance ou la défense des droits de la personne protégée
- ◇ mise en relation avec d'autres familles

Tuteurs familiaux

Actions individuelles

- ◇ entretiens personnalisés et confidentiels

Soutien technique

- ◇ lecture des décisions
- ◇ explications sur la réalisation de l'inventaire
- ◇ aide à la rédaction et à la mise en forme des requêtes à destination du juge
- ◇ information sur l'élaboration d'un budget
- ◇ aide à la reddition des comptes

Actions collectives

- ◇ ateliers thématiques
- ◇ groupes de paroles

**En réponse à vos attentes et à vos besoins, vous serez accompagné(e)
par un professionnel assermenté, titulaire du Certificat National de Compétence**